



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00353
Numéro SIREN : 378 555 619
Nom ou dénomination : EXIMIUM

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2013 sous le numéro de dépôt A2013/006862

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ROMANS SUR ISERE**



594569

Dénomination : EXIMIUM
Adresse : 48 avenue Des Allobroges 26100 Romans-sur-isere -
FRANCE-
n° de gestion : 1990B00353
n° d'identification : 378 555 619
n° de dépôt : A2013/006862
Date du dépôt : 05/12/2013

Pièce : ordonnance du Président du 02/12/2013



594569

2013 OP1990
A 2013/6862

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de ROMANS

Vu la requête qui précède et les faits y exposés,

Vu les dispositions des articles L 225-147, R.225-136 et R.225-7 du Code de Commerce,

Désignons :

MONSIEUR STEPHANE NAJOTTE

Demeurant :

SIS CHEMIN DES MEANES ZONE D ACTIVITES

26540 MOURS SAINT EUSEBE

en qualité de commissaire chargé :

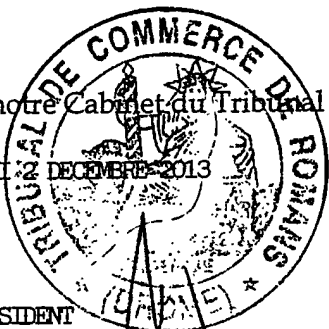
- d'apprécier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être faits à la société EXIMIUM en vue de l'augmentation du capital social,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,
- de ses évaluations, constatations et avis, dresser un rapport qui sera soumis aux associés de la société.

Fait en notre Cabinet du Tribunal de Commerce de ROMANS

Le LUNDI 2 DECEMBRE 2013

LE PRESIDENT

PIERRE SABATIER

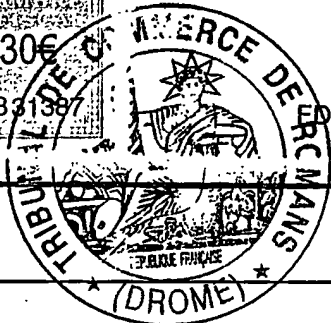
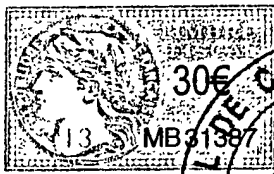


ROMANS AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS

02 DEC. 2013

POUR LE GREFFIER N. Chénéré



IX

5€

ED062051

AVOCATS - ANCIENS CONSEILS JURIDIQUES

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS****Monsieur Michel BAULE**

Demeurant à ROMANS SUR ISERE (26100) - 30, rue Francis Chirat

COURRIER ARRIVÉAyant pour avocat : **Maître Stéphanie VIRET****Cabinet IXA**

37 rue Cassiopée

74650 CHAVANOD

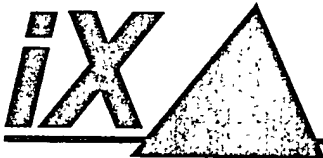
Avocat au barreau d'ANNECY

Le **02 DEC 2013****Bureau du Tribunal
de Commerce de ROMANS**

Et agissant en qualité de Président de la société **EXIMIUM**, société par actions simplifiée au capital de 1.210.080 €, dont le siège social est à ROMANS SUR ISERE (26100) - 48, avenue des Allobroges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 378 555 619 RCS ROMANS,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- qu'il est envisagé que la société **EXIMIUM** procède à une augmentation de son capital social par apport en nature de tout ou partie des parts sociales émises au sein du capital social de la société **SARL ARTIMON**, société à responsabilité limitée au capital de 221.505 €, dont le siège social est situé à ROMANS SUR ISERE (26100) - 48, avenue des Allobroges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 399 427 624 RCS ROMANS,
- qu'en vertu des dispositions des articles L.225-147, R 225-136 et R.225-7 du Code de Commerce, l'évaluation des apports en nature doit être fixée au vu d'un rapport établi, sous sa responsabilité, par un commissaire aux apports choisi parmi les commissaires inscrits ou parmi les experts inscrits sur l'une des listes établies par les Cours et les Tribunaux.



C'EST POURQUOI,

La Requérante demande qu'il vous plaise, conformément aux dispositions des articles L 225-147, R.225-136 et R.225-7 du Code de Commerce, de désigner un commissaire aux apports qui aura pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être faits à la société **EXIMIUM** en vue de l'augmentation du capital social,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,
- de ses évaluations, constatations et avis, dresser un rapport qui sera soumis aux associés de la société.

A cet effet, nous nous permettons de recommander le **Cabinet S.A. AEXO** représentée par Monsieur Stéphane NAJOTTE sis chemin des Méannes - Zone Activités - 26540 MOURS SAINT EUSEBE qui a l'avantage de bien connaître le domaine d'activités de la société SARL ARTIMON dont les titres vont être apportés.

Fait à Chavanod
Le 27 novembre 2013

Maître Stéphanie VIRET
Avocat